**L’identité occupationnelle**

Risteen Hasselkus définit l’identité en tant que «forme d’expression du soi unifié et de raison d’être» (2002) qui s’articule autour du «processus d’être soi-même» (2002). Un tel processus s’actualise au travers des différentes occupations réalisées par la personne ainsi qu’au travers des différentes expériences qui la forgent (Kielhofner, 2008). Ainsi, pour Risteen Hasselkus (2002), l’occupation devient un vecteur essentiel dans la construction de l’identité de la personne. Une telle conception se voit d’ailleurs appuyée par l’ACE (Polatajko et coll., 2008). Selon Kielhofner (2008), la manifestation de l’identité d’une personne qui découle de ses occupations est appelée «identité occupationnelle». En effet, pour cet auteur, l’identité occupationnelle est «une composante de ce que la personne est et de ce qu’elle souhaite devenir en tant qu’être occupationnel généré par une histoire de participation occupationnelle». Au-delà de cette définition, Kielhofner (2008) conçoit l’identité occupationnelle en relation étroite avec l’adaptation; elle en est une de ces composantes majeures. Ainsi, la présence d’une identité occupationnelle positive favorise l’adaptation occupationnelle, soi-disant, cette «étendue par laquelle une personne est capable de se développer, de changer en réponse aux défis (…).» (Kielhofner, 2008). Ceci dit, Kielhofner présente l’identité occupationnelle en tant que «conséquence du concept de *doing*» (2008)*.*

 Un regard sur la situation de Monsieur Khami permet de constater que son accident a occasionné une réduction de ses occupations. Celles-ci se résument désormais à lire la bible et à participer aux thérapies en clinique externe. Sachant que l’identité occupationnelle de Monsieur Khami repose, entre autres, sur ses occupations présentes, il faut croire qu’une réduction de sa participation occupationnelle implique nécessairement une redéfinition de son «être occupationnel» et de son identité occupationnelle. Toutefois, le fait que Monsieur Khami rapporte «ne [savoir] faire rien d’autre que d’organiser des congrès» (Martin, 2012) laisse croire que celui-ci tente de s’accrocher à une identité occupationnelle passée même si celle-ci n’est plus en mesure de le définir. Par conséquent, la reconstruction de son identité occupationnelle est loin d’être achevée, et demeure, pour l’instant, plutôt négative. Une telle identité occupationnelle plutôt négative peut expliquer, en partie, les difficultés d’adaptation occupationnelle rencontrées par Monsieur Khami (Kielhofner, 2008).

L’identité occupationnelle a un impact sur la situation des clients en ergothérapie. En effet, il faut rappeler que, selon Polatajko et coll., « l’occupation est profondément logée dans l’existence humaine [à un point tel que] les gens (…), s’identifient par ce qu’ils «font» » (2008). Cette constatation permet de mettre en valeur l’importance que les occupations peuvent avoir au sein de la construction de l’identité des clients. Sachant que l’un des rôles principaux de l’ergothérapeute au Canada est celui d’«expert en habilitation de l’occupation» (ACE, 2007), un tel aspect devrait être considéré lors de l’élaboration de plans d’interventions. De plus, vu que l’identité occupationnelle exerce une influence sur l’adaptation occupationnelle, il reste essentiel de considérer ce vecteur lors du processus d’adaptation vécu chez les clients. L’ergothérapeute devrait donc être en mesure de favoriser une identité occupationnelle positive chez les clients qui vivent certains déficits contraignant leurs occupations.

**Référence**

Association canadienne des ergothérapeutes (2007). *Profil de la pratique de l’ergothérapie au Canada* (pp.1-33). Ottawa, ON :Caot Publications ACE.

ISBN: 978-1-895437-80-5

Kielhifner, G. (2008). *Model of Human Occupation: Theory and Application* (4e éd.). Baltimore, États-Unis : Wolters Kluwer. Health/ Lippincott William & Wilkins.

Martin, M. (2012). *ERT1400 – Travail de fin de session : Vignette de Monsieur Khami* [Feuille dactylographiée]. Repéré dans l’environnement StudiUM : <https://studium.umontreal.ca>

Polatajko, H.J., Davis, J., Stewart, D., Cantin, N., Amoroso, B., Purdie, L., et Zimmerman, d. (2008). Préciser le domaine de préoccupation: L’occupation comme base. Dans Townsend, E.A., et H.J. Polatajko (Eds.). *Faciliter l’occupation. L’avancemement d’une vision de l’ergothérapie en matière de santé, de bien-être et justice à travers l’occupation* (pp.15-31). Ottawa, ON : Association canadienne des ergothérapeutes.

Risteen Hasselkus, B. (2002). *The Meaning of Everyday Occupation*. Thorofare, États-Unis: Slack Incorporated.